



**Date de la convocation** : 23 Septembre 2016 - Séance Extraordinaire : séance ouverte à 20 h 30, levée à 20 h 48  
*L'an deux mille seize, le vingt-sept Septembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie sous la Présidence de Mme Anne BRACCO, Maire.*

ELUS	fonction	présent	Absent excusé	absent	pouvoir
BRACCO Anne	Maire	X			X
BRUERE Louis Vincent	Adjoint au Maire	X			
SEIGNEURY Stéphane	Adjoint au Maire	X			
MORIN Laurent	Adjoint au Maire		X		Mme BRACCO
CLAIRON Olivier	Conseiller municipal		X		
DUPONT Séverine	Conseillère municipale	X			
DUTHEIL Cécile	Conseillère municipale	X			
FERRU Nathalie	Conseillère municipale	X			
JOLY Didier	Conseiller municipal	X			
LANGÉ Jean-Jacques	Conseiller municipal	X			
Le GARREC Valérie	Conseillère municipale	X			
LIENARD Franck	Conseiller municipal	X			
THOMAS Sylvie	Conseillère municipale		X		

### Nombre de conseillers

En exercice	13
Présents	....
Pouvoir	1
Votants	...

### DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE :

⇒ **Mme DUTHEIL Cécile** été élue secrétaire de séance.

### HAMEAU DE MOINEAUX : réalisation fossé de récupération d'eau pluviale

Dans le cadre de la lutte contre les inondations et le ruissellement sur la commune de GAS, il est proposé de réaliser un fossé de récupération des eaux pluviales par création d'un fossé et raccordement dans le canal Louis XIV hameau de Moineaux.

Pour conforter la politique de résorption des dysfonctionnements des évacuations d'eau pluviale constatés après les événements survenus en Mai 2016 et afin de mettre en action ce plan, il convient de procéder aux demandes de diverses subventions.

⇒ **Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité DECIDE :**

- **DE SOLLICITER** les aides maximum de l'ensemble des financeurs pour la réalisation de cette opération pour une dépense subventionnable de 32 445 € HT :
  - Réserve Parlementaire auprès du Député M. Jean-Pierre GORGES (*Pour information, le montant de cette subvention est de 10 000 €*) ;
  - Conseil Départemental dans le cadre du dispositif inondation- FDAIC etc...
  - Agence de l'Eau du Bassin Seine Normandie
- **DECIDE** d'autoriser Madame Le Maire à signer toutes les pièces utiles à ce dossier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20 h 48.

Le secrétaire de séance

Mme le Maire

Cécile DUTHEIL

Anne BRACCO